

La Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance

Échanger des expériences en matière de protection et de soins de la petite enfance afin de promouvoir le développement des capacités et des possibilités en matière de réduction de la pauvreté et de prévention de l'exclusion sociale

Défi

Lorsque la Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance a été lancée en 2011, près de 566 429 garçons et filles en Colombie ont bénéficié de différentes modalités de soins. Cependant, comme ceux-ci se trouvaient sous la responsabilité de plusieurs institutions, une réponse fragmentée a été générée, ce qui a affaibli la couverture et la qualité des actions concernant le développement du jeune enfant. La reconnaissance des garçons et des filles en tant que sujets de droits et la définition des soins intégraux de la petite enfance doivent constituer un engagement fondamental du Gouvernement.

Vers une solution

La mise en œuvre d'actions coordonnées aux niveaux national et local visait à promouvoir et à garantir le plein développement des enfants âgés de 0 à 5 ans en Colombie. Cette initiative a pour objectif d'atteindre une couverture nationale afin d'améliorer la qualité de vie des enfants et de générer des capacités locales, ce qui nécessite la participation des communautés, ainsi que des entités locales et nationales.

En 2011, le Gouvernement national de Colombie a créé la Commission nationale intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance, qui visait à servir de plateforme pour promouvoir la politique en faveur de la petite enfance et pour rassembler les ressources et les connaissances techniques des entités publiques et privées existantes. La Commission dirige également la stratégie de soins intégraux de la petite enfance, *De Cero a Siempre* (De zéro à toujours), qui consiste en un ensemble d'actions nationales et locales planifiées servant à promouvoir et à assurer le plein développement des enfants depuis leur gestation jusqu'à l'âge de cinq ans. Cet objectif est atteint grâce à un travail unifié et intersectoriel dans une perspective de droits ainsi qu'à une approche différentielle qui inclut le handicap. La stratégie détaille et promeut la définition et la mise en œuvre de plans, de programmes, de projets et d'actions en faveur des soins intégraux qui devraient être garantis pour chaque enfant en fonction de son âge, de son contexte et de sa situation.

Ces interventions visaient à encourager le développement intégral des garçons et des filles au cours de leurs premières années d'existence et, ainsi, à créer des possibilités en matière de développement social et économique. Elles génèrent des effets durables en ce qui concerne la force psychologique, la réduction de la criminalité dans leur cycle de vie, l'amélioration des résultats scolaires, la diminution des taux d'abandon et de redoublement scolaires dans la mesure où elles augmentent la permanence des enfants dans le système éducatif, ainsi qu'une plus grande productivité et des revenus futurs. Un tel investissement social présente un taux de rendement plus élevé (Département national de la planification, 2011).

Les objectifs de la Commission nationale intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance sont les suivants :

- renforcer la capacité des autorités locales et du Gouvernement national ;
- concevoir et mettre en œuvre la feuille de route en matière de soins intégraux dans les entités locales ;
- accroître la compréhension et générer des connaissances au sujet des questions stratégiques concernant la petite enfance ;
- qualifier les agents sur les soins intégraux des enfants et des familles ;
- développer une approche technique pour l'évaluation du développement de l'enfant ;
- intégrer les perspectives d'inclusion dans les politiques locales, entre autres.

Les réalisations remarquables de la Commission ont conduit à la conception conjointe de la stratégie de soins intégraux de la petite enfance, à l'élaboration de lignes directrices et de normes techniques ainsi que de lignes d'action et d'outils de gestion pour la mise en œuvre des politiques dans les territoires, et à l'application du *Sistema de Seguimiento Niño a Niño* (système de suivi d'enfant à enfant).

1 PAS DE PAUVRETÉ



© APC-Colombia

En 2016, plus de 1 205 906 garçons et filles avaient bénéficié de soins intégraux de qualité. En 2018, ce nombre était passé à 1 374 423. Les autres principaux résultats obtenus entre 2011 et 2016 ont été l'inscription de 4 081 320 garçons et filles âgés de moins de six ans dans le système de soins de santé de la sécurité sociale, et l'aide apportée à vingt communautés ethniques pour l'élaboration de leurs feuilles de route de soins intégraux en fonction des contextes ruraux et ethniques.

En outre, selon l'évaluation réalisée en 2018 sur la mise en œuvre de la stratégie de soins intégraux de la petite enfance *De Cero a Siempre*, **près de 1 270 femmes rurales et responsables communautaires ont, la même année, été formées pour renforcer leurs connaissances sur la santé sexuelle et procréative, la santé nutritionnelle et mentale, et la prévention de la consommation de substances psychoactives. De plus, le nombre de garçons et de filles fréquentant un établissement préscolaire et bénéficiant de soins intégraux est passé de 57 126 en 2017 à 71 500 enfants en 2018.**

La Colombie a partagé cette bonne pratique avec la République dominicaine (2015-2017) afin de renforcer le plan *Quisqueya Empieza Contigo* de cette dernière, qui répond aux besoins des enfants âgés de 0 à 5 ans. Les entités dominicaines concernées étaient le Ministère de la planification et du développement, la Direction générale des programmes spéciaux de la présidence et l'Institut national des soins intégraux de la petite enfance.

Les activités comprenaient des missions techniques dans les deux pays et, à la suite de ces échanges, la République dominicaine est parvenue aux résultats suivants :

- le recensement de mécanismes méthodologiques permettant de renforcer la modalité de base familiale et communautaire dans les services de soins intégraux de la petite enfance ;
- la définition de la coordination interinstitutionnelle de la Commis-

sion en tant qu'élément clé pour le renforcement de la politique en faveur de la petite enfance ;

- le renforcement des mécanismes de coordination, de suivi et de contrôle dans le cadre de la politique en faveur de la petite enfance, ainsi que son interaction avec le secteur privé et la société civile.

Pour que cette initiative puisse être reproduite, les conditions suivantes doivent être envisagées en vue de la mise en place d'une entité telle que la Commission nationale intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance :

- la définition de la situation et des besoins de la petite enfance ;
- la définition de l'architecture institutionnelle actuelle.

Contact :

Nom : M. Luis Roa

Titre : Coordinateur de la coopération triangulaire

Entité : Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia)

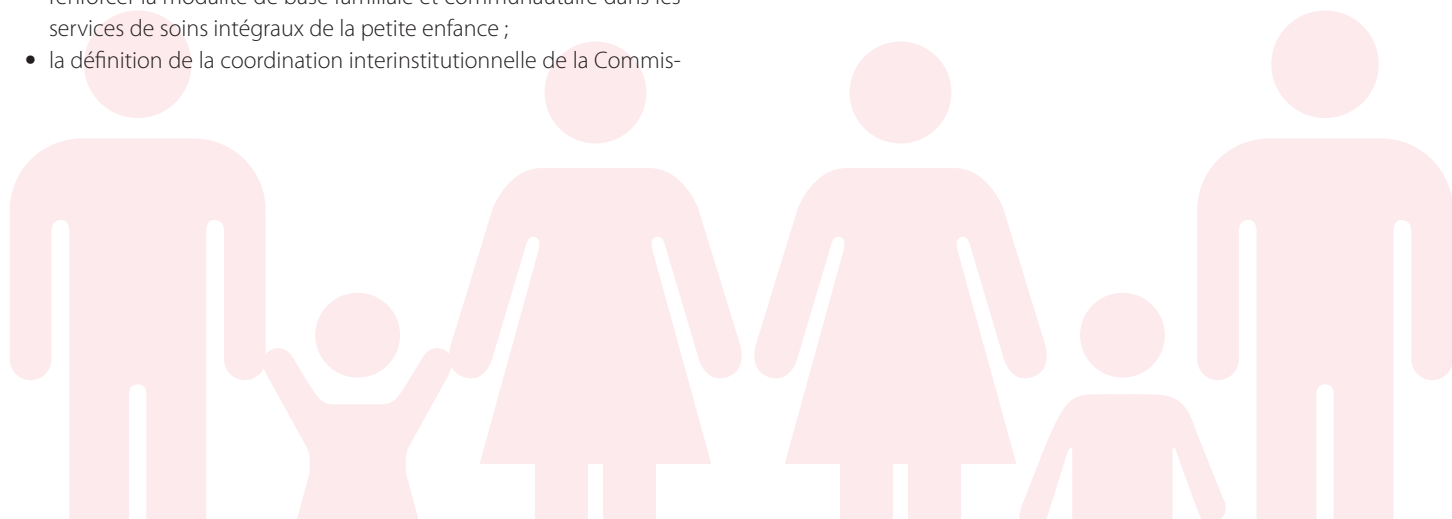
Courriel : luisroa@apccolombia.gov.co

Nom : M. Mauricio Franco De Armas

Titre : Coordinateur de la coopération Sud-Sud et triangulaire

Entité : Ministère des affaires étrangères de Colombie

Courriel : mauricio.franco@cancilleria.gov.co



NOM DU PROJET : La Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance

PAYS/RÉGIONS : Colombie, République dominicaine

SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de Colombie, Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia)

CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.2, 1.3, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.8, 4.2, 4.5, 16.9

SOUTENU PAR : APC-Colombie

ENTITÉS D'EXÉCUTION : Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance

STATUT DU PROJET : en cours

PÉRIODE DU PROJET : 2011 - en cours

LIEN URL DE LA PRATIQUE : <https://bit.ly/3gy8Dxf> (en espagnol).